

CPNCF-NÉGO

Numéro 16 - 19 novembre 2015

La CRT tranche en faveur du CPNCF et de la FCSQ

Dans une décision rendue le 16 novembre dernier, la Commission des relations du travail (CRT) a donné raison à la partie patronale dans le dossier des récréations prolongées et des journées raccourcies. Pour consulter la décision : www.crt.gouv.qc.ca, sous la rubrique *Décisions*.

QUE SE PASSE-T-IL AUX TABLES DE NÉGOCIATION?

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Discussions avec la FPPE-CSQ

Le 27 octobre, la partie syndicale a déposé un bilan des travaux concernant ses demandes, lequel comprend notamment deux nouveaux retraits, soit :

- Le remboursement de la cotisation à un ordre professionnel;
- La mesure transitoire visant à bonifier la rémunération des conseillers pédagogiques.

Lors de la rencontre suivante, la partie patronale a souligné que, contrairement à ce qui est écrit dans le bulletin syndical [La Passerelle Négó](#) d'octobre 2015, la demande du CPNCF de revoir le modèle actuel d'organisation du travail ne vise aucunement « à restreindre l'année scolaire à dix (10) mois pour certains corps d'emplois ».

Le 11 novembre, la partie patronale a déposé une proposition de règlement qui inclut de nouveaux retraits patronaux et identifie les sujets en voie d'une entente ou en cours de discussion. Elle a notamment retiré les demandes concernant :

- Le financement à 50 % des banques de congés pour activités syndicales prévues à la clause 3-4.13;
- La période de fin d'emploi pour le personnel surnuméraire ou remplaçant;
- L'assurance salaire et les lésions professionnelles (retrait de trois demandes à ce sujet).

Discussions avec le SPPLRN-SCFP 5222

Lors de la rencontre du 30 octobre 2015, la partie patronale a présenté un projet d'entente de principe. La partie syndicale a souligné que certains éléments faisant partie de ses demandes ne se retrouvent pas dans le projet d'entente. Dans les circonstances, les discussions se poursuivront lors de la prochaine rencontre.

Tables du personnel de soutien et professionnel : un autre pas patronal

Au cours des derniers jours, certaines équipes de négociation patronales des tables du personnel professionnel et du personnel de soutien ont déposé un document à leur vis-à-vis respectif. Les objectifs poursuivis étaient de se départir de certaines demandes et de consolider les éléments vers lesquels les deux parties convergent.

COMITÉ PATRONAL
DE NÉGOCIATION



POUR LES COMMISSIONS
SCOLAIRES FRANCOPHONES

PERSONNEL DE SOUTIEN

Discussions avec la SCFP-FTQ

Des rencontres se sont tenues les 27 et 28 octobre, de même que les 8 et 11 novembre derniers. Les discussions ont alors principalement porté sur :

- Les mouvements de personnel pour le secteur général et le secteur de l'adaptation scolaire (Article 7-1.00);
- La possibilité de cumul de postes réguliers.

Les parties poursuivent un rythme de négociation soutenu et en continu. Les prochaines rencontres auront lieu les 18, 19 et 25 novembre prochains.

Discussions avec le SEP-B-QUÉBEC-FTQ

Des rencontres ont eu lieu les 2, 5, 9 et 10 novembre. Elles ont principalement porté sur les sujets suivants :

- Le but de la convention;
- Les mouvements de personnel dans le secteur général et le secteur de l'adaptation scolaire (Article 7-1.00);
- Le cumul de postes réguliers;
- Les statuts d'emploi;
- Le projet pilote en service de garde.

Les parties poursuivent un rythme de négociation soutenu. Neuf rencontres sont prévues en novembre (incluant celles des 9 et 10) et une le 1^{er} décembre.

Discussions avec la FPSS-CSQ

Dans le *CPNCF-NÉGO* n° 15, il était mentionné que les discussions au sujet du développement des ressources humaines (perfectionnement) pourraient s'avérer concluantes. C'est maintenant chose faite : les parties se sont entendues sur les modifications à apporter dans la prochaine convention collective. La partie syndicale a aussi fait le point sur ses demandes et répondu à certaines demandes patronales, tandis que la partie patronale a fourni plusieurs éléments de réponse aux interrogations syndicales et poursuivi sa recherche de nouveaux éléments de convergence.

Prochaine rencontre : le 17 novembre.

Discussions avec la FISA

Il n'y a pas eu de rencontre avec la FISA entre le 28 octobre et la date de tombée du présent bulletin, et ce, pour des raisons totalement indépendantes de la volonté de la partie patronale. Les rencontres des 13 et 17 novembre 2015 seront résumées dans le prochain bulletin.

Discussions avec la FEESP-CSN

Depuis le 30 octobre dernier, les parties se sont rencontrées à quatre reprises, ce qui leur a permis d'identifier leurs priorités et de retirer certaines demandes plus périphériques. Certains sujets ont fait l'objet de discussions de façon plus spécifique, soit :

- La planification des effectifs et les séquences de comblement de postes;
- L'annualisation de certains horaires de travail;
- La refonte des statuts d'emploi;
- Les congés spéciaux, principalement ceux accordés en cas de décès.

Au cours des prochains jours, les parties ont prévu se voir au rythme de deux rencontres par semaine.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Discussions avec la FSE-CSQ

Lors des rencontres des 22 et 28 octobre et du 3 novembre dernier, les parties ont précisé encore une fois certaines de leurs demandes respectives concernant les principaux enjeux, dans un contexte réaffirmé de redéploiement des ressources à coût nul. Lors de ces rencontres, les discussions ont essentiellement porté sur les sujets suivants :

- Les régulateurs de postes à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes;
- Les mécanismes de sécurité d'emploi;
- Les coupures de traitement;
- Les solutions pour résoudre les effets de la SAE 8771;
- L'annexe XVI sur les groupes à plus d'une année d'études;
- L'utilisation des journées pédagogiques;
- Les effets de la modulation des ratios.

Le 12 novembre, le CPNCF a présenté à la FSE une proposition de règlement (celle-ci a été déposée dans l'extranet du CPNCF, sous la rubrique *Propositions globales*). La proposition de règlement comporte le retrait de certaines propositions patronales et fait droit à des demandes syndicales. Ce geste confirme une fois de plus l'intention du CPNCF d'en arriver à une entente négociée dans un court délai.

Discussions avec la FAE

Depuis le 22 octobre, une seule rencontre a eu lieu avec la FAE. Les sujets abordés lors de celle-ci sont les suivants :

- La sécurité d'emploi à l'ÉDA et à la FP;
- Une plus grande stabilité du personnel enseignant dans la classe et l'école;
- L'actualisation des statuts d'engagement;
- La révision de certaines dispositions concernant l'évaluation de la scolarité;
- Les congés spéciaux et leurs conditions d'utilisation;
- Les adaptations au niveau de l'école;
- La révision des règles de formation de groupes d'élèves (pondération a priori, motifs de dépassement, modulation des ratios et cheminement particulier de formation de type temporaire);
- L'entrée progressive au préscolaire.

Le 3 novembre 2015, la FAE a annoncé la suspension des rencontres des 4 et 5 novembre puisqu'elle rejette le cadre de négociation à coût nul.

Le CPNCF-NÉGO est publié à l'intention des personnes suivantes :

- Les présidences, les directions générales et les gestionnaires du réseau scolaire.

En cas de problèmes liés à la diffusion du bulletin, veuillez vous adresser à M^{me} Anne-Marie Lemieux, secrétaire à la négociation au CPNCF : 418 643-9865 poste 3426 ou anne-marie.lemieux@education.gouv.qc.ca

Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones
150, boul. René-Lévesque Est, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5W9
Téléphone : 418 643-9865 Télécopieur : 418 644-1379
cpncf@education.gouv.qc.ca
www.cpn.gouv.qc.ca/cpncf/accueil/